

Environnement Nouvelle-Écosse Plan de services en français 2012-2013

Message de la sous-ministre

Au nom du ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, je suis heureuse de présenter notre plan de services en français pour l'année 2012-2013. Nous reconnaissons l'importance d'offrir aux Néo-Écossais l'accès aux programmes du ministère dans la langue de leur choix. Depuis la promulgation de la *Loi sur les services en français* à l'automne 2004 et l'entrée en vigueur du *Règlement sur les services en français* en décembre 2006, nous avons fait des progrès considérables pour bâtir notre capacité de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone.

Le ministère de l'Environnement continuera d'améliorer sa capacité d'offrir des services en français en 2012-2013. Nous espérons continuer notre partenariat avec la communauté acadienne et francophone, les Affaires acadiennes et d'autres ministères et organismes du gouvernement alors que nous continuons d'améliorer la prestation de services aux Acadiens et aux francophones de toute la province.

Réponse aux demandes en français

Environnement Nouvelle-Écosse a identifié les membres du personnel qui ont les compétences nécessaires pour offrir des services en français pour répondre aux demandes orales et écrites provenant de la communauté acadienne et francophone, et qui sont prêts à le faire. Quand un membre du personnel croit qu'une demande dépasse sa capacité de répondre efficacement en français, il doit demander l'aide d'un membre du personnel qui parle français. Dans les cas où la demande est plus complexe, l'employé doit s'adresser à la coordonnatrice des services en français du ministère.

Inventaire des services en français

Le ministère a établi un partenariat avec l'Association de l'industrie touristique de la Nouvelle-Écosse (AITNE) et la Commission de l'eau pour créer une carte postale bilingue qui fait la promotion de l'eau du robinet dans les lieux d'hébergement touristique de la MRH.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2011-2012

Consultez le tableau 1 pour connaître les progrès réalisés par Environnement Nouvelle-Écosse en 2011-2012.

Buts, objectifs et mesures pour l'année 2012-2013

Consultez le tableau 2 pour connaître les buts et objectifs établis par Environnement Nouvelle-Écosse en 2012-2013.

Priorités de la communauté acadienne et francophone

Environnement Nouvelle-Écosse continuera à travailler avec les Affaires acadiennes et d'autres intervenants pour aborder les priorités soulignées par la communauté acadienne et francophone en ce qui a trait à l'environnement.

Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Environnement Nouvelle-Écosse reconnaît l'importance de la collaboration avec les Affaires acadiennes et d'autres intervenants pour améliorer les services en français offerts par les ministères à l'échelle de la province.

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2011-2012

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2011-2012
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 – Cadre administratif et stratégique</p> <p>Les Affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>			
	<p>1.2 – Responsabilités des institutions</p> <p>Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse s'acquitte mieux de ses obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer d'appuyer le travail des Affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation du ministère au sein du Comité de coordination des services en français. - Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français avant le 1^{er} mars 2012. - Terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement. - Inclure la procédure dans le manuel d'orientation des employés du ministère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le ministère était représenté au sein du Comité de coordination des services en français. - Le ministère a contribué au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français. - Des discussions ont été initiées au sujet de l'inclusion de la procédure opérationnelle ministérielle, qui est en cours d'élaboration, au manuel d'orientation des employés du ministère.

Plan de services en français 2012-2013 d'Environnement Nouvelle-Écosse

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012	Progrès réalisés par rapport aux but et objectifs en 2011-2012
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 – Consultations</p> <p>Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse consultera la communauté acadienne et francophone au sujet des enjeux clés liés à l'environnement.</p>	<p>- S'assurer que les consultations provinciales incluent au moins une séance en français, conformément au <i>Règlement sur les services en français</i>. - Faire traduire et publier les documents clés liés aux consultations publiques menées par le ministère. - Collaborer avec le comité d'engagement et d'extension du ministère afin de faire connaître les exigences liées aux services en français.</p>	<p>- Le message du compte de messagerie vocale et de l'adresse de courriel associés au projet d'examen de la loi sur l'environnement (<i>Environment Act</i>) ont été traduits à l'intention de la communauté acadienne et francophone. - Le <i>Règlement sur les services en français</i> a été distribué au comité d'engagement et d'extension du ministère.</p>
	<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse avisera son personnel des obligations du ministère en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<p>- Terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement. - Collaborer avec le comité d'engagement et d'extension du ministère afin de faire connaître les exigences liées aux services en français. - Promouvoir et utiliser le programme <i>Bonjour!</i> au sein du ministère.</p>	<p>- Une procédure a été rédigée et un sondage auprès des employés est prévu avant de finaliser la procédure. - Le <i>Règlement sur les services en français</i> a été distribué au comité d'engagement et d'extension du ministère. - Le programme <i>Bonjour!</i> a été utilisé au sein du ministère.</p>
	<p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse fournira les renseignements publics importants en français et en anglais.</p>	<p>- Assurer la traduction et la publication des documents clés en français. - Promouvoir et utiliser le programme</p>	<p>- Le programme <i>Bonjour!</i> a été utilisé au sein du ministère.</p>

Plan de services en français 2012-2013 d'Environnement Nouvelle-Écosse

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012	Progrès réalisés par rapport aux but et objectifs en 2011-2012
	le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.		<i>Bonjour!</i> au sein du ministère.	
	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont déterminés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont mises en œuvre, et des services sont offerts.</p>	Environnement Nouvelle-Écosse élaborera un plan de communications pour la prestation de services en français.	<ul style="list-style-type: none"> - Terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement. - Collaborer avec le comité d'engagement et d'extension du ministère afin de faire connaître les exigences liées aux services en français. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une procédure a été rédigée et un sondage auprès des employés est prévu avant de finaliser la procédure. - Le <i>Règlement sur les services en français</i> a été distribué au comité d'engagement et d'extension du ministère.
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p>	Environnement Nouvelle-Écosse continuera à renforcer sa capacité d'offrir des services en français en offrant aux employés la possibilité de développer, de maintenir et d'améliorer leurs compétences en français en suivant des cours de français.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir au personnel des possibilités, des outils d'apprentissage et des ressources pour le développement, le maintien et l'amélioration des compétences en français. - Promouvoir l'atelier de sensibilisation <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> offert par les Affaires acadiennes et encourager les employés à y participer. - Dresser la liste du personnel du ministère qui pourrait aider d'autres membres du personnel à faire une relecture de documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Les possibilités de formation linguistique en français ont été diffusées au personnel. - Le ministère a fait la promotion de l'atelier de sensibilisation <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> offert par les Affaires acadiennes et a encouragé les employés à y participer. - Un inspecteur bilingue a été embauché au bureau de Pictou.

Plan de services en français 2012-2013 d'Environnement Nouvelle-Écosse

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2011-2012	Mesures prévues en 2011-2012	Progrès réalisés par rapport aux but et objectifs en 2011-2012
			techniques qui ont été traduits afin d'assurer l'exactitude du contenu (sur demande des traducteurs des Affaires acadiennes ou du personnel du ministère).	
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p>			
	<p>3.2 – Centres scolaires communautaires</p> <p>Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.</p>			

Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2012-2013

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2012-2013	Mesures prévues en 2012-2013
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 – Cadre administratif et stratégique Les Affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>		
	<p>1.2 – Responsabilités des institutions Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse s'acquitte mieux de ses obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<p>- Continuer d'appuyer le travail des Affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation du ministère au sein du Comité de coordination des services en français. - Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français avant le 1^{er} mars 2013. - Effectuer le sondage auprès des employés et terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement. - Inclure la procédure dans le manuel d'orientation des employés du ministère, s'il y a lieu.</p>
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse consultera la communauté acadienne et francophone au sujet des enjeux clés liés à l'environnement.</p>	<p>- S'assurer que les consultations provinciales incluent au moins une séance en français, conformément au <i>Règlement sur les services en français</i>. - Faire traduire et publier les documents clés liés aux consultations publiques menées par le ministère.</p>

Plan de services en français 2012-2013 d'Environnement Nouvelle-Écosse

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2012-2013	Mesures prévues en 2012-2013
	<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse avisera son personnel des obligations du ministère en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le sondage auprès des employés et terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement. - Promouvoir et utiliser le programme <i>Bonjour!</i> au sein du ministère.
	<p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse fournira les renseignements publics importants en français et en anglais.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la traduction et la publication des documents clés en français. - Promouvoir et utiliser le programme <i>Bonjour!</i> au sein du ministère.
	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont déterminés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont mises en œuvre, et des services sont offerts.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse établira un processus visant à intégrer les exigences relatives aux services en français au processus de communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le sondage auprès des employés et terminer la procédure opérationnelle ministérielle qui présente les obligations du ministère prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p>	<p>Environnement Nouvelle-Écosse continuera à renforcer sa capacité d'offrir des services en français en offrant aux employés la possibilité de développer, de maintenir et d'améliorer leurs compétences en français en suivant des cours de français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un processus visant à tenir compte des services en français dans le cadre de la stratégie organisationnelle du ministère. - Offrir au personnel des possibilités, des outils d'apprentissage et des ressources pour le développement, le maintien et l'amélioration des compétences en français. - Promouvoir l'atelier de sensibilisation <i>Coup d'œil</i>

Plan de services en français 2012-2013 d'Environnement Nouvelle-Écosse

Objectifs :	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Buts et objectifs du ministère en 2012-2013	Mesures prévues en 2012-2013
			<i>sur l'Acadie</i> offert par les Affaires acadiennes et encourager les employés à y participer.
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p>		
	<p>3.2 – Centres scolaires communautaires</p> <p>Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.</p>		